



Association
catholique
canadienne
de la santé

Communiqué de presse

Le 6 mai 2009
À publier immédiatement

Sœur Nuala Kenny, O.C., M.D., FRCP, reçoit la plus haute distinction du secteur catholique des soins de santé



Sœur Nuala Kenny

(Ottawa) – Le *Certificat d'honneur* de 2009 – la plus haute distinction du secteur catholique de la santé au Canada – a été décerné à sœur Nuala Kenny en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au secteur des soins de santé au Canada et de son travail pour mieux faire comprendre le lien entre l'éthique et les politiques en matière de santé dans le domaine public.

Ce prix lui a été remis le samedi 25 avril dernier, à l'occasion du banquet annuel qui s'est tenu lors du congrès de l'Association catholique canadienne de la santé (ACCS), à Vancouver.

Le *Certificat d'honneur* a vu le jour en 1981. Chaque année, l'ACCS l'attribue à une personne qui a fait preuve d'un leadership extraordinaire dans le cadre d'une activité, d'une initiative ou d'un programme jugé digne d'une reconnaissance nationale en raison de sa consolidation insigne du ministère de la santé catholique.

L'impressionnante biographie du D^r Kenny témoigne de ses mérites justifiant ce prix spécial. Membre des Sœurs de la Charité de Halifax, le D^r Kenny a obtenu son doctorat en médecine de l'université Dalhousie de Halifax. Elle a été élue associée au Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en 1975. En 1999, elle a été nommée officier de l'Ordre du Canada pour ses contributions à la santé des enfants et à la formation médicale.

Après une carrière remplie en pédiatrie et en formation médicale, le D^r Kenny a fondé le département de bioéthique à l'université Dalhousie en 1996. Auteure de plus de cent articles et de deux livres, elle fait actuellement porter ses intérêts de recherche sur la formation du caractère professionnel, l'éthique dans les domaines des politiques en matière de santé et de la santé publique, de

l'éthique en pédiatrie et des soins en fin de vie. Ce travail lui a valu bien des honneurs, y compris le Prix d'excellence 2008 pour l'ensemble des réalisations de la Société canadienne de bioéthique et le Prix 2008 pour services éminents de l'Association canadienne des soins de santé.

En plus de ses travaux universitaires, le D^r Kenny participe régulièrement à des délibérations en matière de politiques, notamment sur les valeurs et l'assurance-santé canadienne. Elle siège au conseil de l'organisme Médecins canadiens pour le régime public et est membre du Conseil canadien de la santé, agissant récemment comme présidente du comité directeur du Conseil sur la valorisation de l'argent. Le D^r Kenny a aussi été sous-ministre de la Santé pour la Nouvelle-Écosse. À compter de mai 2009, sœur Kenny travaillera avec l'ACCS à titre de conseillère en éthique et en politiques sur les soins de santé.

L'une des personnes qui a proposé la candidature de sœur Kenny a dit d'elle :
« Sœur Kenny a la capacité de manifester de la compassion et de la compréhension auprès des patients et de leurs proches dans les moments difficiles, et en même temps de s'attaquer à de grandes questions de politiques publiques qui façonneront l'avenir du système de soins de santé au Canada. »

Lors de la remise du prix, Dianne Doyle, présidente du conseil d'administration de l'ACCS, a souligné que « sœur Nuala a des racines dans l'héritage qui a donné naissance aux soins de santé catholiques au Canada. Sa recherche de l'excellence et son dévouement ont touché et inspiré les fournisseurs de soins de santé catholiques des quatre coins du Canada. »

– 30 –

NOTE : Il est possible d'obtenir des photos (format JPG) du lauréat du Certificat d'honneur sur demande.

INFORMATION : James Roche
(613) 731-7148 poste 220 ou jroche@chac.ca

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne favorable aux soins de santé selon la tradition de l'Église catholique. À titre de porte-parole national du secteur catholique de la santé, l'ACCS a pour mission de consolider et de soutenir l'engagement des organismes et des prestataires catholiques de soins de santé. Parmi ses membres, elle compte sept associations provinciales, 23 parrains/propriétaires d'établissements de soins de santé, 90 hôpitaux et foyers de soins de longue durée, des professionnels de la santé, des organismes affiliés et des particuliers.